



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

LE SCORE DU BUDGET : PRUDENCE 4 MILLIARDS; FCT 100 MILLIONS

Ottawa, le 24 mars 2004 - Il est clair que la culture n'est pas sur l'écran radar du nouveau gouvernement! Alors qu'il y avait effectivement des nouvelles à annoncer, elles étaient bien enfouies dans le plan budgétaire.

En novembre, le ministère du Patrimoine canadien a annoncé que le financement de l'initiative Un avenir en art continuerait à son niveau actuel pour l'exercice 2004-2005 et le Budget principal des dépenses (publié le 23 février) semble étayer cette promesse. Ce message était une excellente nouvelle pour le secteur culturel, que le gouvernement a choisi d'omettre dans un exposé budgétaire où culture, arts et patrimoine n'ont guère mérité d'autre mention. Le sort du secteur après l'exercice 2004-2005 demeure nébuleux.

La CCA a présenté sa proposition prébudgétaire l'automne dernier comme d'habitude, mais les consultations budgétaires de cette année ont été interrompues par la prorogation du Parlement; il n'y a donc pas eu de rapport du Comité permanent des finances ni de recommandations au ministère des Finances.

Le Budget principal des dépenses prévoit également un montant de 200 millions de dollars « pour des programmes qui favorisent un Canada cohérent et créatif comme le Fonds canadien de télévision, les programmes sur les Langues officielles et divers programmes à l'intention des peuples autochtones. » Bien que la façon dont ce montant sera distribué ne soit pas précisée, il s'agit probablement du financement d'Un avenir en art (pour une autre année) et du supplément au FCT. Comme par le passé, la CCA fera une analyse détaillée du budget au cours des prochaines semaines, dans la tentative de démêler les postes, montants et autres secrets du Budget principal des dépenses. Ce document devrait sortir vers la fin avril.

La CCA s'attendait à au moins une allusion au financement de la convention internationale destinée à consacrer le droit (et l'obligation) des gouvernements de promulguer des politiques culturelles nationales qui favorisent et accroissent la diversité culturelle, cette convention ayant été mentionnée dans le discours du Trône. Il se pourrait toutefois que nous découvriions les fonds affectés à ce travail, qui influenceront l'établissement du budget du Réseau international pour la diversité culturelle (une initiative de la CCA), dans notre analyse plus poussée du budget.

Fonds canadien de télévision

La seule mention directe liée au secteur culturel avait trait au Fonds canadien de télévision, dont le financement sera rétabli, quoique les documents budgétaires impliquent qu'il ne le sera pas avant l'exercice 2005-2006 (100 millions de dollars). Le Budget principal des

cadre réglementaire qui régit les organismes de bienfaisance enregistrés, changements qui sont fondés sur les recommandations de la Table conjointe sur la réglementation (élément de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire), entre autres :

- un nouveau régime d'application de la loi;
- un régime d'appel plus accessible;
- plus de transparence et d'accès à l'information;
- une nouvelle loi sur les sociétés sans but lucratif afin de bâtir une solide

fondation sur laquelle l'économie sociale du Canada pourra continuer de se développer;

→ l'établissement d'une banque pour le secteur des œuvres de bienfaisance afin d'élargir la gamme d'instruments financiers offerts au secteur. Cette banque serait constituée par des fonds provenant des secteurs privé et bénévole plutôt que du gouvernement.

Les fonds d'infrastructure prévus dans la nouvelle donne pour les collectivités pourraient être une source de financement pour les organisations culturelles, mais aucun détail n'est donné.

Un thème inquiétant est la commercialisation de la recherche. Le gouvernement affectera de l'argent à l'amélioration de notre performance en commercialisation en cherchant de plus en plus à transformer les résultats de la recherche en avantages économiques pour les Canadiens. Alors qu'il s'agit là d'un résultat louable de la recherche, cela ne devrait jamais être sa seule raison d'être. Comme le disait l'auteur Silver Donald Cameron à la conférence nationale de la CCA à Halifax en novembre dernier : *« L'innovation peut-elle s'épanouir quand sa liberté est restreinte et ses objectifs étroitement définis au départ? Demandez-le aux scientifiques, qui craignent fortement que le financement commercial de la recherche n'implique l'abandon de toutes les voies qui ont peu de chance de mener rapidement à des applications commerciales. Si le laboratoire d'Einstein avait dépendu de l'industrie des armements, aurait-il continué d'être financé? Son résultat final a pourtant été la plus grande « innovation » de tous les temps, en matière d'armements : la bombe nucléaire. »* (traduction libre)

La CCA, ses adhérents et une coalition regroupant le Conseil des Arts, l'UNESCO et quelques-uns de ses membres collaborent à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les arts et l'éducation. Ce travail est alimenté par des discussions à la dernière conférence nationale de la CCA qui ont lié l'importance d'une éducation créative à l'avènement d'une main-d'œuvre innovatrice. Le gouvernement n'a pas encore fait le lien entre créativité et innovation et continue de verser de l'argent à pleines mains dans l'innovation sans se préoccuper de l'infrastructure créative. Par exemple, trois conseils* subventionnaires fédéraux ont bénéficié d'énormes augmentations qui ont fait monter leurs budgets combinés à 1,4 milliard de dollars, une hausse de 90 % par rapport à 1997-1998, tandis que le Conseil des Arts a dû se battre pour conserver une augmentation durement gagnée de 25 millions.

